

L'urbanisme à Saint-Jean d'Illac selon Jacques Fergeau, danger !



Lors de la réunion du Conseil Municipal du 06 avril dernier ([lire](#)), dans mon intervention en réponse aux orientations budgétaires de l'équipe en place, je m'inquiétais, entre autres choses, des décisions prises, ou en passe de l'être, par M. Fergeau en matière d'urbanisme. [Lire la suite](#)

J'évoquais notamment le projet de 250 logements au Badines, projet qui sera très probablement porté à 500 logements par une autorisation à venir pour un second lotissement situé dans la même zone, juste de l'autre côté du chemin du Blayais. M. Fergeau, sur le ton péremptoire qu'on lui connaît démentait formellement cette information. Où en est-on aujourd'hui ? Une réunion de la commission d'urbanisme, prévue la semaine dernière mais décalée à la dernière minute aurait du nous informer d'un second lotissement

de 180 logements. ***Ainsi donc ce projet que j'évoquais, et démenti par M. Fergeau, sera vraisemblablement une réalité d'ici quelques jours, ce qu'il savait bien sûr, même s'il affirmait le contraire !***

Voici donc comment fonctionnent M. Fergeau et son équipe : en niant des réalités qui sont pourtant confirmées dans les jours qui suivent, ou en prenant des engagements qu'ils ne tiennent pas ! Voici pour la forme et pour le respect de la démocratie locale, mais que signifie donc ce terme pour M. Fergeau ?

Plus inquiétant sur le fond et sur l'urbanisation de notre commune : ***450 logements en quelques années soit environ 1500 habitants supplémentaires pour cette seule zone, auxquels il faut ajouter les autres projets en cours, quelle maîtrise a M. Fergeau du développement de notre commune ? A-t'il seulement un projet ?*** Nous sommes loin des 150 habitants supplémentaires annuels qui étaient au cœur de mon projet ! Il faut savoir que notre commune comporte environ 2300 logements et 7000 habitants à ce jour, je vous laisse donc imaginer l'impact de ces projets aussi démesurés que précipités ! Quelle cohérence avec le PLU qui devra faire l'objet d'une présentation publique et recueillir l'avis des illacais ? Le résultat probable de cette gestion sera très rapidement un manque d'équipements collectifs, dont nous n'aurons même plus la maîtrise du financement compte-tenu de la mise en place de cette « intercommunalité express » voulue par la nouvelle équipe, mais à laquelle elle refuse d'associer les élus de l'opposition qui représentent plus d'illacais qu'elle.

Saint-Jean d'Illac risque de changer fortement de physionomie, et à grande vitesse !

Est-ce cela que veulent les illacais ?

Je n'en suis pas sûr !

Mais au fait où sont prises les décisions concernant l'avenir de notre commune ? Je ne suis pas certain qu'elles soient prises à la Mairie de Saint-Jean d'Illac et encore moins par notre premier Magistrat !